

DÉBATS • ÉDUCATION

« L'enjeu n'est pas de "garder" les enfants, mais bien de développer au mieux leur potentiel »

TRIBUNE

Collectif

Des spécialistes de la petite enfance exhortent, dans une tribune au « Monde », les différents candidats à l'élection présidentielle à préparer l'avenir, en investissant massivement dans la petite enfance, et à renforcer l'attractivité des métiers concernés.

Publié aujourd'hui à 12h43, mis à jour à 12h44 | Lecture 4 min.

Article réservé aux abonnés

Tribune. A la suite du scandale de la prise en charge des personnes âgées chez Orpea, les trois coprésidents du Syndicat national des médecins de protection maternelle et infantile (PMI) ont soulevé, le 23 février, dans une tribune publiée par *Le Monde*, la question de la qualité de l'accueil des tout-petits, craignant qu'une « *privatisation* » des crèches puisse conduire aux mêmes effets. De fait, à l'heure où notre pays s'inquiète pour son avenir, quoi de plus important que de développer pleinement le potentiel de nos enfants ?

Mais l'enjeu majeur n'est pas tant le statut des crèches – du privé, du public ou du monde associatif – que la formation reçue par les professionnels, qui conditionne la qualité des soins et de l'accompagnement qu'ils prodiguent aux très jeunes enfants. Manque dramatique de places d'accueil pour les tout-petits, insuffisante qualification globale des professionnels, déficit criant d'attractivité du secteur et de reconnaissance des professionnels : le secteur de la petite enfance fait face à des défis majeurs.

Simple, concrètes et efficaces, les réponses existent, avec trois priorités : augmenter les capacités d'accueil des tout-petits, élever le niveau de qualification des professionnels et les revaloriser.

Trouver une place d'accueil pour nos enfants, les parents le vivent au quotidien, c'est le parcours du combattant ! Aujourd'hui 40 % des enfants de moins de 3 ans n'ont aucune solution d'accueil, collectif ou individuel (crèche, assistante maternelle, garde d'enfants à domicile).

Deux cent mille places

Alors que les besoins non couverts sont estimés à au moins deux cent mille places (qui empêchent les parents concernés de reprendre le travail), la situation se dégrade. Depuis 2015, les créations de places en crèche ne suffisent plus à compenser la baisse continue du nombre d'assistantes maternelles.

Mettons enfin en place un véritable « droit opposable à l'accueil des jeunes enfants » et investissons en conséquence dans l'augmentation des places d'accueil et le recrutement de professionnels, qui font aujourd'hui cruellement défaut. Mais disons-le clairement : si créer des places d'accueil est nécessaire, c'est le nombre et la compétence des professionnels qui font la différence. D'où l'importance décisive des deux autres priorités que nous proposons.

Lire aussi | [souffrance](#)

[La Protection maternelle et infantile, un système de santé de proximité en](#)

La qualité de l'accueil des tout-petits dépend d'abord et avant tout du niveau de qualification et de compétence des professionnels. Or nous sommes loin des pays de référence, comme les pays nordiques. Si, en France, il faut un bac + 5 pour éduquer et instruire les enfants en école maternelle, parfois aucune qualification n'est requise pour les mille premiers jours de l'enfant ! Il est urgent de mettre fin à cette situation absurde.

Supprimons le cloisonnement des politiques éducatives entre 0-3 et 3-6 ans, spécificité française, au profit d'une approche intégrée sur la période 0-6 ans, au sein d'un ministère de la petite enfance. Plus largement, comme l'indique l'Unicef, les mille premiers jours d'un enfant sont déterminants « *pour son développement cérébral, sa santé, son bonheur, son aptitude à apprendre à l'école, son bien-être et même sur son niveau de rémunération une fois adulte* ».

Si, en France, il faut un bac + 5 pour éduquer et instruire les enfants en maternelle, parfois aucune qualification n'est requise pour les mille premiers jours de l'enfant

L'enjeu n'est pas de « garder » les enfants, mais bien de développer au mieux leur potentiel, ce qui requiert d'importantes compétences éducatives et relationnelles, et donc des professionnels bien qualifiés.

Comme la Prix Nobel d'économie (2019) Esther Duflou l'a rappelé lors de son intervention au Sénat en décembre 2021 : « *Investir dans les compétences des professionnels de la petite enfance est une solution triplement gagnante : gagnante pour les enfants, gagnante pour les parents, gagnante pour les professionnels eux-mêmes.* » C'est même le levier le plus efficace pour améliorer les parcours de vie, réduire les inégalités sociales et promouvoir l'égalité des chances.

Nous proposons d'élever d'un cran, d'ici 2030, le niveau de qualification de tous les professionnels, via un plan dédié d'investissement dans leur formation, étayé par la recherche.

Fondées sur un socle commun à tous les professionnels, ces formations permettront que les postes pour lesquels aucune qualification n'est requise soient occupés par des titulaires avec un CAP au niveau renforcé, ceux exigeant un CAP le soient avec un bac pro, et ainsi de suite, jusqu'au master pour les actuels diplômés à bac + 3. La validation des acquis de l'expérience (VAE) sera évidemment centrale pour valoriser les compétences déjà mises en œuvre par les professionnels.

Lire aussi | [crise sanitaire](#)

[Les crèches à l'épreuve du Covid-19 : « Notre métier a perdu de son essence avec la](#)

Déjà en manque de professionnels, le secteur peine aujourd'hui à recruter, alors que la vague massive de départs en retraite ne fait que commencer (160 000 d'ici à 2030). Il est boudé par les jeunes professionnels du fait de conditions de travail difficiles, d'un manque de reconnaissance et de débouchés et de salaires faibles. Nous confions les personnes qui nous sont les plus chères à celles et ceux que nous payons le moins bien !

Une refonte des grilles de rémunération des professionnels est ainsi indispensable, notamment pour les mettre en adéquation avec leur utilité sociale réelle. Des mesures non financières permettront aussi de renforcer l'attractivité des métiers de la petite enfance, comme la mise en place d'un ordre professionnel, des possibilités d'évolution professionnelle ascendantes, ou encore des passerelles avec d'autres métiers du lien. Nous faisons appel aux candidats pour porter une vision d'avenir ambitieuse pour la petite enfance : c'est la clé de notre avenir à tous.

🗨 **Liste des signataires : Mathias Dufour**, président de #Leplusimportant ; **Maïmonatou Mar**, cofondatrice de [Gribouilli](#) et membre du [Collectif Femmes et Travail](#) ; **Marlène Martin**, directrice

du pôle « Petite enfance » de #Leplusimportant, **Eléonore de Saint Seine**, cofondatrice d'Edumiam, tous coauteurs du Livre blanc « Petite enfance : investir dans les professionnels pour développer le potentiel de tous les enfants » (2021).

La jeunesse, oubliée de la présidentielle

Les propositions des candidats en matière de politique de la jeunesse restent cantonnées aux incantations ou à la question du niveau scolaire. Il est vrai que les jeunes votent peu...

- « Lutter contre la pauvreté des enfants et des jeunes permet de prévenir l'exclusion », par Clément Carbonnier, professeur d'économie à l'université Paris-VIII, et Bruno Palier, directeur de recherche CNRS à Sciences Po

Voir plus

Collectif

Services